



## Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte

**DECLARATION FO-SNFOCOS : ENTREVUE AVEC LE DIRECTEUR DE L'URSSAF CAISSE NATIONALE ET LE DIRECTEUR DE LA DROM (Direction de recouvrement des Outres-mers) LE 18 OCTOBRE 2022**

### **Déclaration lors de l'entrevue entre les organisations syndicales de la CSSM et les directeurs « URSSAF Caisse Nationale et DROM »**

Les organisations syndicales ont adressé leurs doléances au directeur de l'URSSAF Caisse Nationale., FO-SNFOCOS vous transmettent leurs constats préoccupants, leurs inquiétudes et leurs alertes. Les revendications de notre organisation sont bien identifiées :

#### **1 - Surcharge de travail**

LA CSSM ne dispose pas des effectifs nécessaires pour réaliser ses activités :

- Nombre d'ETP affectés à la production recouvrement et autres services faible comparé aux autres CGSS (la Guyane, La Réunion ....). Les caisses nationales devront s'accorder pour doter la CSSM des ressources humaines nécessaires dans toutes les branches dans le cadre du budget unique de gestion administrative
- Augmentation des effectifs pérennes pour traiter les dossiers complexes, pour apurer les stocks sans faire appel aux personnels de revenir les samedis pour effectuer des heures supplémentaires.
- Usage trop fréquent de personnels non pérennes. Les CDD et les intérimaires doivent réaliser des activités pérennes et non un surcroît conjoncturel de travail. De plus, cela génère des efforts de formations qui sont consentis par les managers et les référents experts qui doivent les reprendre à chaque fois. Cela finit par épuiser les managers qui voient partir ces collègues au moment où ils deviennent productifs.

#### **2 - Augmentation de la valeur du point :**

- Le personnel subit le phénomène de violences et doit partir très tôt du domicile compte tenu des difficultés de circulation. De plus il fait face à une inflation bien plus forte que dans les autres DOM.

Le personnel demande l'augmentation de la valeur du point à la hauteur de 10% minimum. Le personnel revendique un alignement de l'indice de vie chère à la hauteur de celui qui est appliqué à la CGSS Réunion.

### **3 - Externalisation de nos activités.**

- Certaines activités sont réalisées par l'Urssaf PACA dans le cadre d'un accompagnement. Cette démarche tend à s'allonger dans le temps. Depuis certaines ont été transférées vers PACA. Quand la CSSM sera dotée de personnels en nombre suffisant avec des formations et un accompagnement nous permettant de réaliser les activités nous-mêmes dans un avenir proche ?
- Les travailleurs indépendants « TI » représentent la majeure partie de nos employeurs (environ 10000 comptes sur 15 000 au total).  
Pourquoi faut-il externaliser la gestion de ces comptes, qu'il s'agisse des autoentrepreneurs (AE) que des TI classiques ?  
Pourquoi ne pas mettre en place l'organisation adaptée avec les moyens nécessaires pour gérer ces comptes à la CSSM ?  
Comment améliorer la relation de service pour ces publics qui ne maîtrisent pas le français pour la plupart d'entre eux, ni la réglementation applicable en matière de déclaration ?

### **4 - Gestion des outils :**

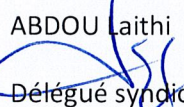
- Outils et télé-service essentiels non déployés. Les Caisses nationales comparent notre permanence à celle des territoires où le réflexe déclaratif est plus développé, et les offres de services dématérialisées totalement déployées. Le travail de gestion des comptes cotisants est plus chronophage à Mayotte.
- Les managers ont besoin de stabilité pour bien garantir le pilotage des activités. Chaque arrivée d'un nouveau ADD (ce qui arrive presque tous les ans à la CSSM) amène une modification en profondeur de l'organigramme sans que les problèmes soulevés de façon récurrente par les managers soient pris en compte.

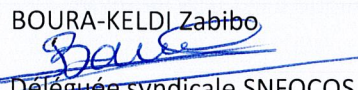
### **5 - Santé au travail et risques psychosociaux :**

La combinaison de tous les facteurs aggravants fragilise les personnels qui développent des pathologies lourdes (AVC..), et occasionnent de nombreuses absences de courte et de longue durée. Les problématiques de santé au travail doivent être prises en compte dans la performance de nos organisations.

- Augmentation des arrêts maladies voir même chez les managers.
- Ruptures conventionnelles

**Il est urgent d'entendre et d'écouter les salariés pour que des actions soient entreprises au plus vite.**

ABDOU Laithi  
  
Délégué syndical FO

BOURA-KELDI Zabibo  
  
Déléguée syndicale SNFOCOS